



BAREME D'HONORAIRES
en transactions portant sur la vente d'un bien, de type
Appartement, Local commercial, Terrain, Fond de commerce et autres.

0 €.....à.....30 000 €	➔	3 000 €	TTC forfaitaire
30 001 €.....à.....50 000 €	➔	10%	TTC
50 001 €.....à.....72 000 €	➔	5 000 €	TTC forfaitaire
72 001 €.....à.....150 000 €	➔	7%	TTC
150 001 €.....à.....200 000 €	➔	12 000 €	TTC forfaitaire
200 001 €.....à.....300 000 €	➔	6%	TTC
300 001 €.....à.....360 000 €	➔	18 000 €	TTC forfaitaire
360 001 €.....et au-delà	➔	5%	TTC

Les pourcentages sont appliqués sur le prix de vente TTC.

Ce barème peut donner lieu à dérogations exceptionnelles, sur devis préalablement accepté par les parties, en cas notamment de mise en vente de plusieurs biens.

En cas d'intercabinet, les honoraires appliqués sont ceux prévus dans le mandat d'origine.

